

LA MAIN-D'ŒUVRE

CHÔMAGE—LES MOTIFS DU RETARD À TENIR UNE CONFÉRENCE CONSACRÉE À L'ÉTUDE DU PROBLÈME

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Il a reconnu que ce changement fera augmenter les frais d'aide sociale—il a parlé d'une faible augmentation si je ne m'abuse. J'aimerais que l'honorable représentant cite des chiffres parce que cette région du Canada est déjà défavorisée par rapport aux autres. Étant donné que d'après les statistiques du chômage qui seront publiées la semaine prochaine le nombre de chômeurs dépassera probablement pour la première fois le million, le ministre peut-il nous dire, puisque le ministre des Finances est absent, pourquoi nous devons attendre jusqu'à la fin du mois de février pour la tenue d'une conférence des premiers ministres consacrée à l'étude des problèmes auxquels l'économie canadienne se trouve confrontée?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je pense que le premier ministre et les dirigeants des différentes provinces préféreraient des résultats concrets à l'organisation d'une espèce de spectacle. C'est qu'ils ont toujours intérêt à aider les chômeurs canadiens et ce n'est pas en se réunissant pour le principe qu'ils les aideraient.

M. Broadbent: Je suis parfaitement d'accord avec cela. Les chômeurs réclament des initiatives et non pas des réunions. Étant donné que le ministre laisse entendre dans sa réponse que les provinces se retiennent . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question à poser, qu'il la pose.

M. Broadbent: Étant donné que le premier ministre de l'Ontario et son homologue du Manitoba réclament la tenue d'une telle réunion depuis des mois, le ministre pourrait-il confirmer que, si le gouvernement compte attendre la fin du mois de février, c'est plutôt par opportunisme électoral que par souci de l'économie?

Des voix: Règlement!

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA PRÉSUMÉE DIFFUSION D'INFORMATIONS POUVANT METTRE EN PÉRIL LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT—LA POSITION DU MINISTRE

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, ma question s'adresse au solliciteur général.

Pour sauvegarder et protéger la sécurité nationale, est-ce que le solliciteur général peut me dire si la loi peut à un certain moment obliger la Société Radio-Canada à restreindre certaines informations? Si c'est la situation, qui donne l'ordre à la société de ne pas diffuser une nouvelle à un certain moment?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur le président, la Société Radio-Canada est soumise, comme tout autre citoyen, aux lois qui régissent les activités des Canadiens. Si nous avons de l'information à l'effet qu'une société soit sur le point de publier de l'information qui serait non pas de nature à être d'intérêt public, mais qui affecterait vraiment la sécurité de l'État, il faudrait à ce moment-là que le procureur général du Canada prenne les procédures nécessaires pour empêcher la diffusion de ces informations-là.

M. Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Questions orales

Est-ce que le solliciteur général du Canada peut m'indiquer si hier soir il aurait donné ordre, à cause de la sécurité nationale, à la Société Radio-Canada de ne pas diffuser de nouvelles au réseau français sur la journée d'opposition créditiste d'hier, alors qu'on parle toujours des journées d'opposition des autres partis? Le solliciteur général n'aurait-il pas donné l'ordre à la Société Radio-Canada de ne pas parler de la journée d'opposition d'hier?

M. Fox: Monsieur le président, on pourrait dire pour une fois qu'il n'y a eu aucune fuite dans cette enceinte.

● (1427)

[Traduction]

DEMANDE D'INFORMATION AU SUJET DE LA STRATÉGIE DE CRÉATION D'EMPLOIS ANNONCÉE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au «ministre du chômage et de l'immigration». Étant donné que la conférence dite du sommet économique qui réunira le premier ministre et ses homologues provinciaux n'aura pas lieu avant la fin de février et étant donné également que nous nous trouvons dans une situation désastreuse qui ne fera qu'empirer, je voudrais que le ministre nous dise ce qu'il est advenu de la stratégie de création d'emplois que le gouvernement nous avait promise avant la fin de l'année. J'espère que le ministre ne se retranchera pas derrière le programme Canada au travail ni le programme de projets fédéraux à forte proportion de main-d'œuvre.

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je répondrai au député, au risque de décevoir tous ses espoirs, qu'il semble avoir oublié que depuis janvier dernier, l'économie canadienne a créé quelque 290,000 nouveaux emplois, ou encore un million de nouveaux emplois au cours des cinq dernières années. Nous n'avons cependant pas le loisir de nous asseoir sur nos lauriers parce que beaucoup de gens qui veulent travailler sont sans emploi. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des programmes comme Jeunesse-Canada travail et Canada au travail qui ont contribué à créer 116,000 emplois en sept mois. Si nous restions là à nous tordre les mains de désespoir, comme le député, nous n'accomplirions rien.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Étant donné que 48 p. 100 des chômeurs canadiens sont concentrés dans les cinq provinces de l'Est qui ne regroupent pourtant que 37 p. 100 de la population, Dieu sait que nous avons de très bonnes raisons d'être alarmistes. Étant donné que 57.4 p. 100 des chômeurs comptés lors de la dernière enquête sont concentrés dans les cinq provinces de l'Est, dont la charge fiscale sera encore allourdie par l'augmentation de leurs prestations de bien-être social, à quelles nouvelles initiatives pouvons-nous nous attendre de la part du gouvernement? Je voudrais que le ministre, qui est chargé de coordonner les programmes du gouvernement, nous dise quelles nouvelles initiatives il est en mesure d'annoncer à la Chambre, à moins qu'il ne préfère attendre l'ouverture de la conférence des premiers ministres, prévue pour février prochain, et laisser d'ici là le nombre de chômeurs augmenter à un rythme effarant.